



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/83

Divers travaux de conservation du patrimoine de la Ville de Lyon - EI 03010, 05009, 05013 et 08019 - Lancement des opérations 03010001 - 05009002 - 05013002 et 08019001 et affectation d'une partie des autorisations de programme 2015-1 programme 20006, 2015-1 programme 20002 et n° 2009-1 programme 20008

Direction de la Gestion Technique des Bâtiments

**Rapporteur** : M. GODINOT Sylvain

**SEANCE DU 30 JUILLET 2020**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 AOUT 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 JUILLET 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 4 AOUT 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 AOUT 2020

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHAHIMEUR, M. SECHERESSE, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme PRIN (pouvoir à Mme NUBLAT), M. VIVIEN (pouvoir à M. VASSELIN), M. GIRAUD (pouvoir à Mme RUNEL), M. BLANCHARD (pouvoir à Mme FRERY), Mme VERNEY-CARRON (pouvoir à M. BLANC), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à Mme PALOMINO)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2020/83 - DIVERS TRAVAUX DE CONSERVATION DU PATRIMOINE DE LA VILLE DE LYON - EI 03010, 05009, 05013 ET 08019 - LANCEMENT DES OPERATIONS 03010001 - 05009002 - 05013002 ET 08019001 ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME 2015-1 PROGRAMME 20006, 2015-1 PROGRAMME 20002 ET N° 2009-1 PROGRAMME 20008 (DIRECTION DE LA GESTION TECHNIQUE DES BÂTIMENTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 23 juillet 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, le Conseil municipal a approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Menuiseries extérieures : remplacement ».

Par délibération n° 2020/5344 du 27 janvier 2020, a été approuvée l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celles de « Conservation patrimoine Scolaire 2015-2020 » n° 2015-1, programme 20006, de « Conservation patrimoine Enfance 2015-2020 » n° 2015-1, programme 20002 et celle de « Conservation du patrimoine Administration générale » n° 2009-1, programme 20008.

Dans le cadre de la politique de conservation du patrimoine et d'économie d'énergie de la Ville de Lyon, les menuiseries non isolantes et en mauvais état de conservation font l'objet d'une programmation pluriannuelle de remplacements par des menuiseries de meilleure qualité thermique, que ce soit à l'échelle d'un bâtiment entier ou par phasages successifs. Le désamiantage éventuel, ainsi que les rééquilibrages de réseaux hydrauliques suivant le remplacement des menuiseries afin d'optimiser le confort et les économies de chauffage, sont financés sur la même enveloppe de travaux. Il en est de même pour les travaux de rénovation de couvertures et remplacement de toiture.

Dans ce cadre, les opérations de travaux dont le montant dépasse les 250 000 € font l'objet d'une individualisation budgétaire.

L'opération de remplacement des menuiseries de la façade sud de la maternelle Harmonie-Rebatel à Lyon 3<sup>ème</sup> constitue une deuxième tranche de travaux après celle de 2016, et concerne le remplacement de 41 menuiseries. Des volets roulants seront installés et la façade sud ravalée. L'opération de travaux qui sera mise en œuvre à partir de l'été 2020 est évaluée à 320 000 €TTC.

L'opération de remplacement de menuiseries du groupe scolaire Joliot-Curie à Lyon 5<sup>ème</sup> concerne 59 fenêtres et 25 volets roulants à motoriser. Des films occultants seront également ajoutés sur certaines façades. L'opération qui sera réalisée sur les périodes estivales 2020 et 2021 est évaluée à 285 000 €TTC.

L'opération de remplacement des menuiseries de l'EAJE Allix à Lyon 5<sup>ème</sup> concerne 27 fenêtres, 13 ensembles de portes vitrées et la dépose/repose des volets roulants existants.

L'opération se déroulera en deux tranches estivales, en 2020 et 2021, pour un montant de travaux de 320 000 €TTC.

L'opération de rénovation de toiture du Centre technique municipal (CTM) Bataille à Lyon 8<sup>ème</sup> concerne la réfection de trois sheds du bâtiment abritant le garage municipal et la pose de faux plafonds phoniques et thermiques. Les travaux auront lieu en septembre 2020 et sont estimés à 360 000 €TTC.

Les marchés de travaux, de coordination santé prévention sécurité, de contrôle technique et autres marchés d'études seront attribués conformément à la réglementation en vigueur.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu les délibérations du Conseil municipal n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 et n° 2020/5344 du 27 janvier 2020 ;

Vu l'avis du Conseil des 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements ;

### **DELIBERE**

1- Le lancement des opérations n° 03010001 « Maternelle Harmonie-Rebatel - Rénovation de la façade Sud » 05009002, « Groupe Scolaire Joliot-Curie - Remplacement des menuiseries extérieures » 05013002, « EAJE Allix - Remplacement des menuiseries » et 08019001 « Centre technique municipal / réfection de la toiture et des faux plafonds » est approuvé. Ces opérations sont financées par affectation d'une partie des autorisations de programme n° 2015-1, programme 20006, n° 2015-1, programme 20002 et n° 2009-1, programme 20008.

2-Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon sur les programmes 20006, AP 2015-1, 20002 AP 2015-1, et 20008, AP 2009-1 et imputées aux chapitres 20, 21, 23 et autres, fonctions 211, 213, 64, 020 et autres, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant susceptible de modifications compte tenu des aléas pouvant survenir :

- opération n° 03010001 « Maternelle Harmonie-Rebatel - Rénovation de la façade Sud » :

- Année 2020 : 320 000 €;

- opération 05009002 « Groupe Scolaire Joliot-Curie - Remplacement des menuiseries extérieures » :

- Année 2020 : 120 000 €;

- Année 2021 : 165 000 €

- opération 05013002 « EAJE Allix - Remplacement des menuiseries » :

- Année 2020 : 200 000 €;

- Année 2021 : 120 000 €

- Opération 08019001 « Centre technique municipal / réfection de la toiture et des faux plafonds » :

- Année 2020 : 360 000 €

3- Pour la mise en œuvre de ces opérations, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes les participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférant à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Sylvain GODINOT